



Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs® du Brin de Paille — Présentation —

Qu'est-ce qu'un RERS® ?

C'est un outil de mise en relation de personnes souhaitant apprendre avec d'autres souhaitant transmettre leurs savoirs. Au sein du réseau, chacun s'engage à jouer à la fois les deux rôles, selon les contextes. C'est le principe de réciprocité, qui est fondamental dans le fonctionnement des RERS®. Cette réciprocité est dite « ouverte », les personnes auxquelles on transmet n'étant pas nécessairement les mêmes de celles qui nous ont transmis.

Les échanges portent uniquement sur des connaissances, des compétences, des savoir-faire. Il n'y a pas d'échanges matériels. La transmission n'implique aucune contrepartie directe, et en particulier aucun échange d'argent. Les éventuels frais de matériel nécessaire à l'acquisition d'un savoir sont à la charge de l'apprenant et doivent avoir été définis préalablement à l'échange.

Le RERS® du Brin de Paille est géré par l'association Thélème, membre du Mouvement français des RERS®, dénommé FORESCO.

Comment participer ?

Chacun·e peut rejoindre le réseau en adhérant à l'association Thélème (adhésion annuelle à prix libre à partir de 1€) et en remplissant la demande d'inscription au RERS®. L'adhérent s'engage à respecter les Statuts de l'association. Il est possible d'adhérer à l'association comme membre actif, avec participation à l'assemblée générale annuelle, ou comme membre bienfaiteur, pour nous rejoindre sans prendre part à la gestion de l'association. Il est également souhaitable de consulter la charte des RERS® pour mieux comprendre leur fonctionnement. Elle est disponible en préambule des statuts de FORESCO.

Lors de l'inscription au RERS®, chacun·e est invité·e à déclarer au minimum un domaine de compétence qu'il·elle est prêt·e à transmettre aux autres membres, ainsi qu'une discipline qu'il·elle souhaite apprendre.

Fonctionnement du réseau

La coordination du réseau est assurée par un ou plusieurs membres de l'association Thélème. Ils recensent les demandes et les offres de transmission de savoirs, les portent à la connaissance des membres du réseau et contribuent à la mise en relation des personnes souhaitant apprendre avec celles en mesure de transmettre. Les offres et demandes sont inscrites et régulièrement mises à jour sur le site :

<http://theleme.ouvaton.org>

« Le contenu de chaque échange, les méthodes d'apprentissage ou de transmission, les modalités pratiques de réalisations sont du ressort des intéressés qui se déterminent librement en fonction de leurs désirs, moyens, problèmes ou disponibilités. » (Charte FORESCO, article IV, extrait)

Pour améliorer le fonctionnement du RERS®, un retour d'expérience concernant les temps de transmission est précieux pour l'équipe de coordination. Une fiche dédiée est mise à disposition des participants, son remplissage reste facultatif.